

L'ÉCLAIR

JOURNAL CATHOLIQUE, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

PARAISANT A LYON LE SAMEDI

ABONNEMENTS :

Rhône et départements limitrophes. 1 an, 6 fr. — 6 mois, 3 fr. 50
Autres départements. 1 an, 7 fr. — 6 mois, 4 fr. »
Etranger. le port en sus.
Les abonnements partent du 1^{er} de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

Rue Mulet, 8, à l'entresol

Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus

Il sera donné un compte rendu des ouvrages envoyés.

Les ANNONCES seront reçues aux bureaux du Journal

TOUS LES JOURS DE 2 A 4 HEURES, LES DIMANCHES ET FÊTES EXCEPTÉS

Vente en gros : Rue Mulet 8.

SOMMAIRE : BULLETIN POLITIQUE, X. — CAMILLE JAQUEMONT. — GLANES DE LA SEMAINE. — LA MONARCHIE CHRÉTIENNE, Augustin Rémy. — L'ESPRIT DES LOIS NOUVELLES, L. Ducurtyl. — LA PÉDAGOGIE EN ARMES, J. de Trambas. — LES CORPORATIONS, Joseph Véry. — DERNIER ÉCHO DU 14 JUILLET, Un habitant de Dardilly. — FEUILLETON, Gabriel. — TRIBUNE DU TRAVAIL. — VARIÉTÉS, E. R.

BULLETIN POLITIQUE

Le divorce est cette fois définitivement voté. On pouvait s'y attendre, et le gouvernement va, dit-on, se hâter de promulguer la loi.

L'opposition éloquente de Mgr Freppel a été impuissante, et la République peut être fière de nous rendre ainsi petit à petit chacune des institutions du paganisme. A quand le rétablissement de l'esclavage ou de l'autorisation de la polygamie ?

La Chambre a également voté une subvention annuelle de 80,000 fr. aux enfants d'Abd-el-Kader, et accordé le crédit de 8,000,000 fr. demandé par le gouvernement pour l'expédition de Madagascar.

L'éminent évêque d'Angers, qu'on trouve toujours sur la brèche toutes les fois qu'il s'agit des intérêts de l'Eglise ou de la France, a soutenu le projet. Il s'est montré partisan d'une action décisive et immédiate, et croit qu'il faut aller planter à Tananarive le drapeau français, en continuant ainsi la politique de Colbert et de Richelieu.

La proposition de M. Constans, tendant à modifier la loi électorale, a été prise en considération. Nous allons donc assister à une nouvelle discussion sur le scrutin de liste et le scrutin d'arrondissement, et il est fort possible que la Chambre adopte enfin le premier de ces modes de scrutin.

Dimanche a eu lieu, à Tourcoing, une élection législative. Le candidat conservateur, M. Jonglez, a été élu à une majorité de plus de 2000 voix contre ses deux concurrents républicains. Le résultat est d'autant plus significatif, que Tourcoing est une ville essentiellement industrielle, où les ouvriers forment la majeure partie de la population. Les agents de l'administration n'avaient cependant rien négligé pour amener le triomphe de leurs candidats. C'est donc au bon esprit et à l'intelligence des électeurs qu'il faut attribuer le succès. Puisse cet exemple se généraliser et nous amener aux élections de l'an prochain d'agréables et heureuses surprises !

La discussion sur l'élection de M. Denayrou à Espalion a provoqué, samedi, à la Chambre un discours plein de verve de M. Andrieux, qui semble depuis quelque temps avoir pris à parti le gouvernement, et dont les révélations piquantes sur les agissements de l'administration pendant la période électorale ont dû agacer au suprême degré l'irascible ministre de l'intérieur. La Chambre n'en a pas moins validé l'élection; il fallait s'y attendre, mais le député du Rhône porte là au cabinet un coup dont la trace restera. Il est désormais démontré que la République aura eu recours à la candidature officielle d'une manière plus scandaleuse qu'aucun autre gouvernement, et qu'on ne recule devant aucun moyen, lorsqu'il s'agit

d'assurer la nomination d'un frère et ami. Ces choses là étaient connues déjà sans doute, mais il n'est pas mauvais qu'elles soient étalées au grand jour de la tribune du Parlement. Tant pis pour la République !

Le choléra continue ses ravages, mais en même temps les dévouements se multiplient et le christianisme inspire aux religieux comme aux laïques une charité digne de tous éloges. Le voyage fait à Marseille et à Toulon par Mgr le duc de Chartres, lui a concilié les sympathies des républicains eux-mêmes, et son affabilité, sa simplicité, son intelligence, plus encore que les 70,000 fr. qu'il a généreusement distribués, laisseront dans ces populations du Midi si durement éprouvées en ce moment, d'impérissables souvenirs. Sa Sainteté Léon XIII, que sa qualité de Père des fidèles fait compatir aux misères de tous, a également donné une somme de 20,000 fr. pour être distribuée aux cholériques, par les soins de Mgr Robert, évêque de Marseille. Il a fallu tons ces magnifiques exemples pour déterminer M. Grévy à envoyer, à son tour une quinzaine de mille francs.

Pour être juste, on doit avouer que depuis cinq ans, il n'a touché que 4,500,000 fr. pour frais de déplacement, et qu'il est obligé de se transporter chaque année à Mont-sous-Vaudrey avec sa famille. Félicitons-le donc du généreux sacrifice qu'il s'est imposé !

Avec la Chine, rien de définitif encore. M. Patenôtre est toujours en pourparlers avec les diplomates du Céleste-Empire. Ceux-ci temporent et discutent surtout sur le chiffre de l'indemnité réclamée par la France. Il est heureux pour nous, que l'escadre de l'amiral Courbet soit embossée devant Fou-Tchéou, prête à bombarder la ville, car sans cet épouvantail, il serait bien difficile de terminer les négociations. Les Chinois ne se laissent impressionner que par la force, et nous serons peut-être bien obligés de recourir aux moyens énergiques pour les amener à composition. Madagascar et la Chine, voilà qui promet de graves complications pour notre politique coloniale, et nous n'en avons pas fini de sitôt avec les demandes de crédits extraordinaires. X...

Camille Jacquemont

Cinq années se sont écoulées depuis que nous vivons et luttons pour Dieu et la Patrie, et, jusqu'à ce jour, la mort n'était pas encore venue faucher dans nos rangs. Mais elle avait choisi une noble victime et, le 20 juillet, elle nous ravissait le meilleur d'entre nous, Camille Jacquemont. Il avait à peine vingt-trois ans. Dieu lui avait donné à souhait tout ce qu'envient les hommes, et un nom honoré, et la fortune, et l'intelligence, et un grand cœur, et même la beauté. Le monde souriait à sa brillante jeunesse; son beau regard limpide rayonnait de candeur et révélait la pureté de son âme et la hauteur de son grand esprit. Hélas! il n'a fallu qu'un instant pour anéantir toutes nos espérances; en vain nous demandions sa vie,

Dieu l'appelait à lui et déjà l'ange avait mis sur son front le signe mystérieux de la mort.

Ses premières années s'étaient passées dans cette maison des Minimes où la foi, la science et l'art ont toujours été intimement unis. Ses maîtres avaient remarqué son don d'observateur et surtout la délicatesse exquise de son goût vraiment attique. Ces qualités d'artistes le suivirent dans les études de la licence littéraire et dans les redoutables épreuves de ce difficile examen. L'école des Chartes lui ouvrit toutes grandes ses portes; mais sa santé éprouvée par de longues veilles ne résista pas aux pénibles travaux de l'érudition. Il nous revint de Paris blessé à mort. Lui-même le comprit et pourtant il fut doux envers la mort comme envers ses parents et ses amis, il l'accepta avec la ferme résignation du chrétien.

Quelques poésies, pleines de fraîcheur et de grâce, quelques articles d'une forte pensée et d'une touche sobre, précise et lumineuse, tels sont les seuls fruits littéraires de cette vie prématurément terminée. Ce n'étaient encore que des promesses. Jacquemont attendait avec la maturité des ans l'heure des grandes œuvres. Dieu, malheureusement pour nous, ne l'a pas voulu. Mais il nous a laissé la consolation de s'être beaucoup occupé de ceux qui souffrent et travaillent. Il a donné son temps, sans compter, aux écoles du soir et au Cercle catholique de Saint-Pothin. Aussi, dans la foule recueillie, qui suivait son cercueil, nous avons vu plusieurs de ses amis ouvriers. Ils sont venus lui rendre un dernier honneur et lui donner l'eau bénite et la prière des morts. C'était là pour notre ami, Camille Jacquemont, la meilleure récompense de sa vie si bien employée, c'était aussi pour son père et sa mère, pour tous les siens, si douloureusement affligés, la consolation la plus efficace, car elle partait de cœurs chrétiens, véritablement émus et compatissants.

Puissent encore les sentiments de condoléance de la rédaction adoucir, s'il est possible, la douleur de la famille de notre ami bien-aimé.

GLANES DE LA SEMAINE

Nos écoles. — Nous revenons souvent, c'est notre devoir, sur les souscriptions en faveur des écoles catholiques. Ainsi que nous le disions la semaine dernière, il ne faut pas oublier que ces écoles sont l'espoir de l'avenir, mais qu'il faut pour cela la générosité des catholiques.

La charité est une des œuvres les plus agréables à Dieu et une de celles qui a le plus de force pour apaiser sa justice. Plus les charges qui nous incombent sont grandes, plus nos efforts doivent répondre à toutes, c'est bien là du reste la pensée de la charité.

Nous avons reçu pour nos écoles : Un ancien élève des frères, en trois versements, 30 fr.; listes précédentes : 337 fr.; total à ce jour : 367 fr.

NOUS AVONS REÇU AUSSI POUR LES PRIX : comme souscriptions : Un ancien élève des frères, 5 fr.; M^{me} X... 5 fr., total 10 f. comme don anonyme : 7 livres.

Haute générosité. — Sa Sainteté Léon XIII, s'inspirant de ses devoirs de père, a cru devoir Lui aussi apporter son généreux

concours et, malgré la modicité de ses ressources, 20,000 fr. ont été envoyés à Mgr Robert pour les malheureux.

Quelle est touchante, qu'elle est sublime cette union entre tous les membres d'une même famille. Fils, nous sommes heureux d'apporter à notre vénéré Père, une faible preuve de notre piété filiale, de notre reconnaissance, et Lui, comme le Bon Pasteur, répartit ses secours et donne aide et consolation à chacune de ses brebis affligées.

Quelle différence ! — Le Président de la République a bien voulu songer aux malheureux qu'étreint le choléra. Après avoir mûrement réfléchi à l'entretien de ses maisons du boulevard, aux frais qu'elles lui occasionnent (et aussi aux bénéfices qu'elles lui rendent) il a envoyé 10,000 fr. au maire de Marseille et 5,000 au maire de Toulon.

Les chrétiens. — Le cercle de St-Gènes, à Arles, en butte aux colères et aux foudres de M. le Préfet des Bouches-du-Rhône, vient de répondre par le bien à tout le mal qu'on lui a fait. Les jeunes gens du cercle ont offert au maire d'Arles leurs services gratuits pour soigner les choriques. Celui-ci s'est empressé de les accepter.

M. l'abbé Bourges, directeur du Cercle, espère obtenir des grands industriels qui occupent ces jeunes gens, que le traitement de ces derniers n'ait pas à souffrir de leur dévouement, déjà plusieurs ont répondu affirmativement.

Œuvre du denier de Saint Pierre. — A l'occasion de la fête de Saint-Pierre-ès-Liens, une des principales fêtes du Denier de Saint-Pierre, le conseil fera dire une messe le samedi 2 août, à 7 heures et demie du matin dans l'église de Fourvière. Il y aura allocution et quête au profit de l'œuvre; la messe sera suivie de la bénédiction du T. S. Sacrement.

Il y a indulgence plénière pour les associés de l'œuvre qui, s'étant confessés et ayant communé, prieront aux intentions du Souverain-Pontife.

Notre-Dame-de-Fourvières. — Nous rappelons à nos lecteurs que tous les jours à sept heures, dans la chapelle de Fourvières, une messe est dite pour demander la délivrance des contrées éprouvées par le choléra, et la préservation du fléau pour notre ville. La messe est suivie des litanies de la Sainte Vierge.

L'élection d'un bâtonnier. — M. Le Berquier a été élu, au second tour de scrutin, bâtonnier de l'ordre des avocats de Paris, par 219 voix contre 185 obtenus par M. Martini, 13 à M. Durier, 5 à M. Cresson et 4 à M. Rousse. En conséquence, M. le Berquier a été proclamé bâtonnier pour l'année judiciaire 1884-85.

M. Grévy part pour... Mont-sous-Vaudrey. — M. Grévy a annoncé qu'il quitterait certainement Paris mercredi prochain. M. Ferry a essayé de lui faire comprendre qu'un pareil voyage en un pareil moment prêterait fort à la critique; au moins faudrait-il savoir avant de quitter Paris si les quelques cas de choléra qu'on y signale sont ou ne sont pas des avant-coureurs de l'épidémie. Le président de la République a répondu que l'état sanitaire était parfait, que rien ne s'opposait par conséquent à son départ.

M. Ferry a insisté, en faisant remarquer à M. Grévy que la réunion du Congrès était encore possible, et que la présence du chef du pouvoir exécutif était nécessaire. Mais M. Grévy ne croit pas à la réunion du Congrès. Il lui tarde de quitter l'Elysée et il est permis d'en conclure que les craintes inspirées par la situation sanitaire de Paris y sont pour quelque chose. Si le choléra venait à éclater au

son départ, il lui serait difficile de se réfugier à Mont-sous-Vaudrey, aussi trouve-t-il prudent de s'y rendre avant l'apparition du fléau.

Les embarras du ministère. — Le ministère voudrait bien éviter de réunir le Congrès, mais à la condition de rendre le Sénat seul responsable de l'échec de la revision. Aussi médite-t-il de refuser de soumettre à la Chambre le projet de revision si l'article 8 n'y figure pas.

Il semble difficile que cette tactique réussisse, car l'extrême gauche reprendra pour son compte le projet de revision voté par le Sénat et mettra les députés en demeure de se prononcer.

C'est logique. — Dès l'apparition du fléau à Toulon, le maire réunit les instituteurs et institutrices laïques et leur déclara qu'il aurait peut-être besoin de leurs services dans les ambulances établies pour les cholériques, qu'en conséquence ils veuillent bien se tenir prêts.

Trois semaines après, le maire s'aperçut que son discours avait fait fuir instituteur et institutrices à plus de vingt lieues à la ronde.

Dévouement républicain.

Des conseillers municipaux modèles. — A Arles où le fléau fait tous les jours des ravages, les conseillers municipaux désertent le poste d'honneur, au moment où la tâche devient difficile pour eux.

Un toast au F. Jean Macé. — On lit dans le compte-rendu de l'inauguration d'une loge maçonnique, à Soissons, publié par la *Chaine d'Union* :

Après les santés d'usage, un toast est porté au F. Jean Macé, au fondateur, à l'âme de la Ligue française de l'enseignement.

C'est un excellent augure pour la L. *Patrie et Humanité* que la présence de celui qui doit son titre de sénateur inamovible à la persévérance avec laquelle il a poursuivi, toute sa vie, l'œuvre de l'enseignement populaire.

Le F. Jean Macé répond avec sa bonne humeur habituelle, sa bonhomie charmante : « En écoutant les paroles qui me sont adressées, dit-il, j'ai songé au jour où je me suis fait recevoir franc-maçon. Au Vén. qui me demandait : Que venez-vous faire parmi nous ? Je répondis :

« Je ne viens pas pour apprendre, parce que je sais... je sais que j'ai besoin de vous pour faire la Ligue.

« Avec la franc-maçon. j'ai fait la Ligue. Aujourd'hui, FF. de la R. L. *Patrie et Humanité*, je suis venu à vous parce que je sais que c'est vous qui êtes la société républicaine et d'instruction de Soissons.

« Je bois à la société républicaine et d'instruction de Soissons. »

Une triple et chaleureuse batterie couvre les paroles de notre F. bien-aimé...

Exhortation au suicide. — Dans la Dordogne, un élève d'un important collège s'est suicidé.

Le principal lui a donné un convoi civil, auquel assistaient tous les élèves, musique en tête. Puis il a prononcé un discours sur la tombe et a fait prononcer un autre discours par l'un des élèves.

Voilà comment l'Université de l'Etat anoblit l'âme des enfants.

Un ancien collaborateur de Léo Taxil. — C'est M. Graux, préfet du Lot, auteur d'un article pornographique et anti-clé-

rical : *Les Amours d'un Jésuite*. Cet intéressant personnage vient de faire enterrer civilement son enfant, et pour cette cérémonie éœurante il a envoyé des lettres d'invitation aux membres du clergé, même les plus hauts placés.

L'élection de Tourcoing. — Le voisinage de la Belgique, où s'opère en ce moment une réaction imposante, n'est peut-être pas étrange à l'élection de Tourcoing. Quoi qu'il en soit, le gouvernement a remporté un échec formidable. Deux républicains, ligués contre un conservateur dans un arrondissement urbain et ouvrier, n'ayant pu réussir à entamer le candidat conservateur, c'est là un succès d'heureux augure.

Paris. — L'œuvre du Vœu National a mis en vente un magnifique album destiné à montrer à tous ceux qui s'intéressent à cette grande œuvre les diverses phases de la construction de la basilique de Montmartre.

C'est le souvenir le plus complet qui existe jusqu'à maintenant de l'église du Sacré-Cœur. Le prix de l'album est de 5 fr. 50 ; 6 fr. franco.

Nominations et décès dans le clergé. — Par décision de Son Éminence le cardinal-archevêque :

M. Théoleyre, professeur à Saint-Étienne, a été nommé vicaire à Terrenoire.

M. Plasse, vicaire d'Essertines en Donzy, a été nommé vicaire à Saint-Romain d'Urfé.

DÉCÈS

† M. Bail, curé de Montagny (Loire), est décédé le 14 juillet dans sa cinquante-septième année.

La Monarchie chrétienne

La monarchie chrétienne a fait la France, la monarchie chrétienne la sauvera.

Quand l'heure du dévouement arrive le matérialisme se retire et la foi accourt; la République baisse et la monarchie chrétienne monte.

Quand l'heure de l'héroïsme aura sonné, la République ne sera plus et la monarchie chrétienne ressuscitera.

Cette heure approche.

A tous les maux qui nous accablent un terrible fléau vient encore de s'ajouter. Les républicains ont fui devant le choléra, la monarchie chrétienne est allée au-devant.

En présence de la mort, il est rare que les préjugés durent encore. Les populations décimées de Toulon et de Marseille sous le coup du choléra ont su faire à quelques ministres venus chez elles en courant et repartis de même l'accueil qu'ils méritaient. Elles ont compris que ces hommes ne venaient là que par force et malgré eux, pour retenir encore un reste de prestige, en se voilant sous le masque d'une vertu chrétienne : la charité.

Alors, comme à tous les jours de péril et d'abnégation, la monarchie chrétienne est apparue. Le duc de Chartres accourt, et chacun se découvre sur son passage. On a reconnu que celui-là ne vient pas par force et en tremblant. On sait qu'il a brigué lui-même l'honneur de visiter les cholériques, et de leur apporter des secours. On sait qu'il est d'une famille où l'on ne craint pas le danger, et que si le comte de

Paris lui-même n'est pas venu, c'est pour obéir aux traditions qui veulent que le roi commande et que ses parents exécutent. On sait enfin qu'en dépit de ces traditions, le comte de Paris lui-même voulait venir, et qu'il n'a cédé qu'aux vives remontrances de son entourage.

Le duc de Chartres, représentant la monarchie chrétienne, entre sans ostentation avec le courage calme et simple de toutes les grandes âmes, au milieu de ces hôpitaux où les cholériques se débattaient dans les affres de la mort. Il parle à chacun, il les encourage, il les console, il se penche sur eux, sans peur de cet ennemi invisible qui peut le saisir tout à coup lui aussi dans cet air dangereux; aux uns il tâte le pouls, aux autres il prend la tête; et quand il a traversé un hôpital, avec ce courage et cette charité il va en visiter un autre, où bien il pénètre sans se dévoiler dans de pauvres maisons désolées par le choléra. Enfin, lorsqu'il a parcouru Marseille il se rend à Toulon, et là encore, il recommence son œuvre d'héroïque abnégation. Robert le Fort qui combattait dans nos rangs en 71 sous un nom d'emprunt parce que la Défense nationale avait peur d'un prince, Robert le Fort a montré aujourd'hui comme hier ce qu'il est : un grand cœur, un héros, un vrai chrétien.

Eh bien, il s'est rencontré des intelligences assez étroites, des cœurs assez bas pour bavarder sur cette noble conduite.

Egarés par l'esprit de parti, fous de haine pour tout ce qui les dépasse, des Français n'ont pas craint de se rire d'un tel dévouement.

Les uns se sont moqués des « dix sous des Orléans » les autres ont prétendu qu'il était abusif de permettre à tout donateur d'aller « déranger » les malades de Marseille et de Toulon. Ils ont injurié Robert le Fort eux les pygmées.

Prince, méprisez ces injures; elles ne sont pas à la hauteur de votre grande charité; je me trompe ne les méprisez pas, le mépris est déjà quelque chose, ils ne méritent rien, négligez-les. Ou bien faites encore mieux, agissez en chrétien ici encore, pardonnez-leur; ils ne sont pas capables de comprendre votre abnégation. Habités à ne voir ici-bas que le corps et la matière, il est tout naturel que l'idée de dévouement soit au-dessus d'eux; où ne règne que la charité, ils mettent nécessairement et toujours une idée d'intérêt. Pardonnez-leur.

Ah ! il faut qu'ils soient bien aveuglés pour ne pas s'incliner un peu.

Certes, si M. Grévy, simplement, bravement, sortant enfin de sa torpeur, était lui-même venu à Marseille et à Toulon apporter l'argent qu'on l'a forcé de donner; s'il avait pris dans ses mains la tête des mourants; s'il leur avait donné confiance par de charitables et douces paroles; s'il était entré dans les demeures désolées des cholériques; s'il avait consolé et encouragé, — quand même M. Grévy n'a jamais été Robert le Fort, — je me serais incliné le premier devant cet acte d'héroïsme et j'aimerais à croire que tout le monde aurait salué cet homme. Mais le duc de Chartres est prince et cela suffit pour qu'on l'injurie.

Cela suffit pour que nous ayons confiance. La monarchie chrétienne n'est pas morte; elle vit avec toutes ses grandes et généreuses traditions dans la personne du comte de Paris, dans tout son entourage.

Ce qu'il faut à des époques d'avachissement comme la nôtre, ce sont des caractères. Plus ils sont rares, plus on les exalte. Ces caractères existent; nous en avons eu mille preuves, nous venons d'en avoir une encore.

Ayons donc courage; tout n'est pas perdu. Nous sommes, il est vrai, comme une armée en déroute, mais il suffit qu'un chef courageux et capable sorte des rangs, pour ramener la victoire.

Confiance! A mesure que le drapeau de l'athéisme s'enfoncé plus avant dans la boue, l'étendard de nos pères, l'étendard de la foi et du salut se déploie aux quatre vents.

Plus on connaît la République, plus on en est dégouté; et le jour n'est peut-être pas loin où nous la verrons tout à coup disparaître dans l'abîme qu'elle aura creusé! Oui, mais que de maux alors à réparer! que de ruines à relever!

Ah! la tâche sera lourde pour ceux qui prendront ensuite le gouvernail. Elle sera lourde, c'est vrai; mais nous savons que ceux qui viendront alors à la barre, sont de vrais pilotes. Nous savons qu'ils ont du cœur, et que jamais ils n'ont reculé devant le danger.

Prince, vous avez agi en héros; quand le jour du péril viendra, comptez sur nous, nous saurons vous imiter.

Nous ne voulons pas de révolution, mais cette révolution s'avance fatalement; la Commune se charge de la faire. Alors vous serez là, prince, et nous aussi, et sur les cendres encore chaudes des incendies nous planterons l'étendard de la royauté chrétienne.

Augustin Remy.

L'Esprit des Lois nouvelles

(Suite et fin)

Dans les lois qui devraient être étrangères aux questions religieuses le même esprit d'hostilité se manifeste par des dispositions exceptionnelles intercalées dans ces lois.

Dans la nouvelle loi municipale, par exemple, que signifie cette affectation de constituer la commune maîtresse absolue des édifices spécialement consacrés ou utiles au culte catholique, si ce n'est de faire acte d'hostilité contre ce culte? Le but est de réaliser, à volonté, même par caprice, la menace de disposer arbitrairement de la pratique religieuse des habitants d'une commune. En effet, la prescription de la loi qui assure au maire le droit de s'introduire à toute heure dans l'église, soit pour l'usage des cloches, soit pour faire des manifestations révolutionnaires, politiques ou anti-religieuses; ce droit est imposé au curé dans une pensée de domination sur le culte et d'irrévérence envers les choses sacrées.

Cette invasion de l'église n'est-elle pas une occasion de profaner le culte, si une municipalité, ou même seulement un maire ne comprend pas ou méprise la sainteté du temple et les mystères de la religion catholique, et même veut manifester sa haine envers cette religion?

En outre, qui répondra de la probité de tous ceux qui pourront s'introduire dans l'église où tant d'objets précieux sont déposés?

Encore une fois de plus, il a fallu démontrer que l'esprit de la loi municipale répond aussi

— 6 —

DEUX FAMILLES EN UNE

— NOUVELLE —

PAR GABRIEL

Il arriva ce qui était à prévoir. Amédée passa sa semaine dans un énervement que ne semblait pas comporter sa nature si calme d'habitude, du moins extérieurement, c'est qu'il était du nombre de ceux qui sentent beaucoup et qui expriment peu. Chez ces sortes de gens, il semble qu'il n'y ait que règle et quiétude, mais, si l'on regarde plus avant, on voit qu'il a grondé et qu'il gronde souvent de grands orages dans leur âme, orages d'autant plus terribles qu'ils éclatent plus sourdement. Personne ne s'en aperçoit, mais un feu caché les brûle, et quelquefois les consume, sans qu'on sache même la cause de leur ruine.

Cette fois pourtant l'orage était si terrible qu'Amédée ne put entièrement le cacher en lui. Tout le monde s'aperçut d'un changement, d'un trouble dans tout son être. Plus d'une fois, sept heures sonnèrent à toutes les horloges du quartier, et personne ne vit sortir Amédée de son étude. Il partait tantôt plus tôt, tantôt plus tard. C'était un vrai dévergondage dans son existence. Ce brave Amédée fut même cause de

toutes sortes de maux. C'est ainsi que la concierge qui se réglait sur lui pour préparer son dîner, le prépara, une fois, une heure trop tôt, et une autre, une heure trop tard; de sorte que les deux fois, son mari fut plus que mécontent. C'est ainsi qu'un petit employé d'en face, très régulier lui aussi, et qui sortait de son magasin juste quand il voyait partir Amédée, sortit deux fois une heure en retard et fut battu par son père qui n'entendait pas que les enfants traînaient comme ça dans les rues. C'est ainsi que son notaire lui-même avança sa montre d'une heure, opération à laquelle aucun clerc ne fit d'objection, de telle sorte que les dix montres de l'étude marquaient toutes sept heures, quand il n'en était que six. Sans compter qu'une personne du deuxième étage étant venue, ce qui ne lui était jamais arrivé, tout exprès pour demander l'heure exacte à l'étude, et une du troisième s'étant réglée sur le concierge, toute la maison fut bientôt sens dessus-dessous. Le magasin d'en face, voyant son petit employé partir en même temps qu'Amédée, et confrontant son horloge avec celle du bijoutier de la maison du notaire, se hâta de l'avancer d'une bonne heure, et un peu plus, parce que cette pendule retardait d'une façon épouvantable à ce qu'il paraissait. L'horloger agit en conséquence. Bref, tout le quartier fut mis en révolution par ce scélérat d'Amédée, et cela, grâce à l'inqualifiable cruauté de cette inconsidérée M^{me} Servin.

Mais qu'importent à Amédée son notaire, l'horloger, le quartier, la ville entière, quand il songeait à cette charmante petite Léonie, toute fraîche, toute rose, toute blonde, avec ses grands yeux clairs, ses lèvres fines, son petit maintien coquet et langoureux,

quand elle avait dit : « Eh bien elle est à vous cette main. » Qu'était-ce donc que tout cela, auprès de cette main si douce, si petite, qui s'était laissée serrer tout doucement, puis un peu plus fort, puis tout à fait fort, au point qu'Amédée avait craint de lui faire mal, mais pas du tout, car la petite main s'était mise à son tour à serrer tout doucement, puis un peu plus fort, puis tout à fait fort sa grande main à lui Amédée. Et je vous demande après cela ce que pouvait lui faire son gros notaire avec toutes ses pape-rasses, son benêt de quartier avec toutes ses horloges détraquées, et la ville entière, et le monde entier!

VIII

Enfin, l'expiration du terrible délai est arrivée. Marie et Amédée se préparèrent à se rendre chez les Servin, quand tout à coup voilà M^{me} Servin elle-même qui se présente avec Léonie.

— Nous avons voulu, nous-mêmes, vous apporter la réponse.

— Oh! madame, que vous êtes bonne, s'écria Amédée au comble de la joie.

Puis il fait asseoir cette chère dame, puis cette charmante Léonie qu'il n'avait jamais vue si resplendissante, et qui lui tendit la main. Oh! comme il la serra cette main! Comme il la serra! Et comme il se retourna avec reconnaissance vers M^{me} Servin.

Mais que diable se passe-t-il dans cette dernière? Mon Dieu, quel air souriant tout à coup, elle qui venait d'entrer toute sombre. A-t-il manqué à quelque usage. A-t-il blessé ses hôtes, mais, en grâce, qu'y a-t-il? Le regard sombre de M^{me} Servin devient

terrible, hautain, méprisant. Elle se lève, appelle Léonie et se retire majestueusement.

Un « Mais maman » échappe à Léonie. Alors c'est un ouragan.

— Malheureuse! Vous voulez donc tuer votre mère? Ah! je le sais bien que vous ne demanderiez pas mieux, pourvu que vous ayez ce que vous désirez. Eh bien, si vous la voulez ma mort, si vous n'avez pas la patience d'attendre encore quelques jours, — car il est clair que je n'ai que quelques jours à vivre, votre père et vous m'avez tuée à petit feu, — eh bien, alors, épousez un homme qui étale aux yeux de ses visiteurs les objets de ses passions effrénées, un homme qui fait montre du vice qui le ronge.

— Mais, ma mère...

— Ah! vous voulez me tuer, n'est-ce pas? s'écria M^{me} Servin au comble de l'agitation, vous le voulez, eh bien, allez ranger, allez soigner ces horribles pipes que cet inconsidéré jeune homme étale aux yeux du monde qu'il reçoit.

Elle dit, et détournant majestueusement la tête, descendit à pas comptés l'escalier, entraînant sa fille avec elle.

Marie essaya de protester, mais la fougueuse dame avait déjà disparu. Amédée stupide, raide comme un bâton, contemplait d'un air peu intelligent la fameuse rangée de pipes qu'il avait cru bien faire de suspendre au mur, vieilles pipes, vieux souvenirs de son père, pipes auxquelles il n'avait jamais touché, vu qu'il n'aimait pas fumer.

— Allons, c'est bien fini, dit-il, après un profond soupir; c'est bien fini, n'en parlons plus.

(La suite au prochain numéro.)

à l'impunité et à la haine contre tout ce qui est qualifié de cléricisme afin de donner un nom à un prétendu ennemi.

Que dire de la loi sur le divorce définitivement votée même par le Sénat. Son but est de favoriser la libre-pensée, le mépris du mariage religieux. L'esprit en est évidemment anti-catholique. Les législateurs qui ont voté cette loi n'ignorent pas que le citoyen catholique est lié indissolublement par son mariage. Permettre à celui des deux époux qui, ne tenant aucun compte de sa conscience demande de briser une union que l'autre est obligé de respecter, c'est violer la liberté de conscience, au profit de l'un, au préjudice de l'autre; l'égalité devant la loi devient un mensonge. L'esprit de cette loi est donc encore l'esprit anti religieux et d'hostilité contre le catholicisme.

La loi sur le recrutement de l'armée vient compléter notre démonstration concernant le véritable esprit des lois nouvelles. Les hommes les plus compétents repoussent cette loi qui est d'ailleurs menacée d'un échec au Sénat.

Cette loi réclamée au nom du patriotisme français a pour défenseurs ceux qui en actions et en paroles ont moins que personne le droit d'invoquer ce sentiment; il en est des plus empressés à réclamer l'égalité dans le service militaire qui, au moment du danger, s'y sont soustraits par toute sorte de ruses administratives. Une prétendue passion de l'égalité républicaine inspire les réformateurs du service militaire. En réalité, ils visent surtout deux classes de la société. L'enrôlement militaire doit comprendre absolument les séminaristes et ces fils de bourgeois à qui le volontariat d'un an permettait de se destiner aux carrières libérales.

Les aspirants au sacerdoce catholique, à la caserne! Ce sera, suivant le propos inepte d'un député de la majorité, fournir aux séminaristes le moyen d'apprendre la vie et de se former à leur vocation. Le vrai motif de ne pas continuer l'exception consacrée par toutes les législations antérieures, mettre en danger le recrutement pour le service du culte catholique.

Les fils de bourgeois qui peuvent se distinguer par leur intelligence et leur instruction, même ceux destinés aux écoles polytechniques et autres, à la caserne! Il ne faut de savants que ceux qui rient Dieu et sont républicains.

Comme commentaires de cette loi et de la pensée dominante des puissants du jour, les circulaires des ministres de la guerre Farre, Thibaudin, Camponon, complètent le système sur l'armée.

Supprimer les aumôniers des régiments, et jusque dans les nouvelles écoles des enfants de troupe; interdire les exercices religieux, l'assistance à toute cérémonie dans les églises et porter l'impudence à ce point d'oser dire qu'agir ainsi, c'est prévenir le désordre et l'insubordination dans les régiments. Telle est l'œuvre d'odieuse intolérance, de violation de la liberté, de haine pour tout sentiment religieux, pour toute pratique d'un culte surtout du catholique; tels sont les actes officiels qui démontrent l'esprit des lois nouvelles imposées à un peuple civilisé et chrétien devenu le sujet d'expériences des vivisecteurs politiques.

L. DUCURTIL.

La Pédagogie en armes

Il n'est rien de nouveau sous le soleil, même sous « le soleil de Messidor », qui est le seul soleil reconnu et proclamé par le Progrès, journal de Lyon, dans son dithyrambe sur le 14 juillet.

Achille aux pieds légers commandait aux Myrmidons. Il s'illustra à la tête de ces braves quoique minuscules guerriers, et se fit tuer sous les murs d'Ilion.

Nouveaux Achilles, Paul Bert et autres princes maçonniques lancent à l'assaut de l'obscurantisme, cette citadelle de leurs cauchemars, des nuées de petits bonshommes qui feront certainement un jour parler d'eux... dans la Gazette des tribunaux, si ce jour-là il y a encore des tribunaux et une gazette d'iceux. Et nous ne ferons aucune difficulté de reconnaître, en passant, que ces bataillons de galopins en rupture de Cauchois sont en train de devenir légendaires et de fournir aux bardes de la génération actuelle les éléments variés d'un poème héroï-comique.

La comparaison entre le bouillant Achille et les coryphées de la secte doit toutefois s'arrêter là; car ces héros intrépides après avoir monté leur pantalonnade aux fusils de fer-blanc, l'ont plantée là, se retirant bravement sous la tente municipale au pied de laquelle pivotait et marquait le pas, sous 40 degrés de chaleur, toute cette piteuse singerie d'armée.

Et les malheureux pédagogues, tristes figurants dans cette farce grotesque, obligés de suivre la marmaille et de marcher au pas avec elle, dignes et solennellement boutonnés dans leur belle lévite des distributions de prix, le chef incandescent surmonté du vénérable gibus que l'on réserve pour les sauteries annuelles de madame l'Inspectrice! Etait-ce assez taupe de les faire parader par cette atmosphère de plomb fondu!

Si encore ces honorables mais peu enviables Tyrtes avaient été de par leurs dignes patrons chargés, moyennant quelque obole, bien entendu, de chanter les hauts faits de leurs respectifs bataillons, cela eût pu jeter un peu de soulas dans la corvée ou au moins leur permettre de se désaltérer un brin!

Mais point!

Qui emboucha la trompette épique?

Qui reçut la mission de rehausser par des Irapodies bouffonne cette non-moins bouffonne évée de boucliers pédagogiques.

Ce furent les Homères de « la République française », gagistes de la séquelle opportuniste; ce fut le Thersite de l'*Intransigeant* que, jusqu'ici, nous avions cru assez indépendant pour ne pas verser dans cette triviale ornière de la coterie et assez spirituel pour ne point couper dans ce pont de haute badouerie.

La République française donc devint lyrique et se tint pour obligée de déclarer à la Nation que les bataillons scolaires, les gymnasiarques et tous les fanambules bariolés du 14 juillet, n'avaient rien de risible. Point n'était besoin d'employer l'épopée pour une telle déclaration; en aucune saison, en aucun temps, la misère n'a excité le rire des gens qui ont le cœur bien placé. Oh! non, pour tout Français digne de ce nom, ils n'avaient rien de risible ni de réjouissant ces pauvres petits, chétifs pour la plupart, aux membres grêles, perdus et fagotés dans les méchants oripeaux « bleus, blancs, rouges » (style du Progrès, journal de Lyon), qu'ils doivent à la charité publique... des contribuables! Pauvres enfants, que la ridicule ostentation de leur républicaine famille a exhibés toute la journée dans leur étouffante défroque scolaire et qui, le soir, se traînaient par les ruelles, haletants, accrochés aux pantalons de leurs intéressants papas trébuchant d'un mastroquet à l'autre! Quelques-uns pleurnichaient, et les taloches de pleuvroir!

Écœurant, écœurant! Et pas risible du tout, ô République française! Mais si nous n'avons pas ri de ces misères, nous avons bien ri de vous et de votre comique lyrisme.

Dans sa *Batrachomyomachie* Homère abien chanté ironiquement des héros presque aussi burlesques que les vôtres, c'est vrai; mais lui, au moins, ne se moquait que des bêtes, tandis que vous, vous vous moquez du pauvre peuple. Ce n'est pas bien, ô « République française! »

G. de TRAMBAS.

Les Corporations

Les Cercles catholiques d'ouvriers tenaient, il y a deux mois, une assemblée générale à Saint-Germain-l'Auxerrois. La presse catholique consacra plus d'une page à l'étude des questions soulevées, débattues et quelquefois résolues par cette réunion d'hommes de cœur et de dévouement. Mais, dans notre siècle d'études et d'efforts sociaux, nos adversaires, politiques et religieux, n'ont pas dédaigné de prendre part à nos discussions. Les journaux le Temps, le Siècle, l'Événement, pour ne citer que les principaux, ont su, avec justice et courtoisie, rendre hommage à des principes qui ne sont pas les leurs, mais qui peuvent rendre à la France sa puissance et sa prospérité. Il semble même que la lumière se fasse en bien des esprits et que ceux qui discutent aujourd'hui combattront demain avec nous. Mais, avant de citer leurs éloges ou de discuter leurs doutes, nous allons essayer de poser la question et de dire, avec clarté, ce que veut faire l'école catholique pour amener patrons et ouvriers à s'entendre, à se défendre et à se protéger mutuellement.

Dieu, par une loi providentielle, a donné aux hommes un double travail à accomplir: le travail intellectuel et le travail matériel. La raison en est dans notre nature elle-même, car l'homme est à la fois corps et esprit. Mais l'ordre du monde est profondément pervers, lorsque le travail matériel ne laisse plus de place aux travaux de l'esprit, lorsque l'homme courbé sur son métier ne peut plus se relever, dans un instant de loisir, pour contempler le ciel et penser à Dieu. Le monde antique a connu ce malheur; il a un nom, c'est l'esclavage. Jésus-Christ est venu relever l'humanité, Dieu fait homme a réhabilité l'esclavage et en a fait l'ouvrier.

Mais, l'ouvrier seul et isolé dans le monde était encore un être bien faible et à la merci de

tous les puissants. L'Eglise est donc venue à son aide; elle a appelé le patron et lui a confié son frère en Jésus-Christ. De là est né le patronage, la corporation. Son premier bien a été la religion, non l'intérêt. A travers mille vicissitudes, cette forme sociale a vécu jusqu'aux premiers jours de la Révolution. Comme toute institution vieillie, elle avait perdu la vigueur et la souplesse des premiers siècles. Bien plus, le corps social tout entier était gangrené par l'irrégulation et le désir immodéré de jouissance. Alors, patrons et ouvriers supportaient avec peine des devoirs réciproques et, sans souci de l'avenir, appelaient de leurs vœux la suppression des corporations. Elle fut prononcée. Maltraités et jurandes disparurent, un principe nouveau leur succéda: c'était celui de l'offre et de la demande.

Une révolution économique tout entière était cachée dans ces deux mots. Ils signifiaient qu'un seul lien existait entre le patron et l'ouvrier: celui du travail à faire dans le moment présent. C'est ce qu'expliquera fort bien un mot de Cobden: « Quand deux ouvriers courent après un patron, il y a baisse dans le salaire; quand deux patrons courent après un ouvrier, il y a hausse dans le salaire. » De là découle, pour le patron et l'ouvrier, une conséquence terrible: l'antagonisme. L'ouvrier, inconnu au patron, n'est pour lui qu'une force productive; le patron n'est pour l'ouvrier qu'un coffre d'écus où il faut puiser le plus qu'il est possible. Mais là se bornent nécessairement leurs relations. Est-ce assez?

Les hommes du XVIII^e siècle le croyaient, nous autres qui avons vécu un siècle de plus commençons à en douter. L'histoire nous a appris que les maîtrises et les jurandes, malgré leurs abus, avaient pendant dix siècles donné la paix au monde. L'expérience, d'autre part, nous a prouvé que l'ouvrier, seul, sans appui, recourait à la grève, ruinant à la fois la France, le patron et sa propre famille. Bien plus, nous voyons chaque jour dans la haine qui croît entre le riche et le pauvre, un état de choses inconnu aux époques où florissaient les corporations. Est-ce à dire qu'il faille faire œuvre d'antiquaire? Nous ne le croyons pas et pensons que personne ne le veut. Mais nous croyons qu'il est juste d'unir par des liens religieux, moraux, d'intérêts même, l'ouvrier et le patron. En un mot, nous estimons qu'il faut, en tenant compte du présent, s'inspirer des institutions du passé, y prendre des leçons et des exemples, et, pour assurer la paix sociale dans l'avenir, renouer la tradition corporative brisée par la Révolution.

Aussi exposerons-nous, dans un prochain numéro, ce que nous pensons de la corporation moderne et de son application pratique aux besoins du temps présent.

JOSEPH VÉRY.

Dernier Écho du 14 Juillet

Dardilly, 22 Juillet 1884.

Monsieur le Directeur du Journal *L'Éclair*, J'ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance habituelle, l'hospitalité dans votre estimable journal, à quelques lignes que j'appellerai, dernier écho du 14 juillet relatives à un article du 18 juillet paru dans le *Lyon-Républicain* de Lyon, concernant la commune de Dardilly; ci-inclus l'article du 14 juillet et voici ma réponse.

Dardilly, 22 juillet 1884.

Monsieur le Directeur de *L'Éclair*, Un de mes amis me fait part d'un article paru le 18 juillet courant dans le *Lyon-Républicain*, concernant la commune de Dardilly et relatif au 14 juillet.

Cet article a été inspiré très probablement par le chef opportuniste de l'endroit: la passion de parti, et sa rédaction injurieuse l'indiquent suffisamment.

Il est dit dans cet article que les cloches des deux églises de Dardilly, ont sonné à toute volée et à carillon, au grand désespoir des cagots et cagotes, criant au scandale.

Cela est exact, très exact, il est certain que les cagots et cagotes de Dardilly, c'est-à-dire les gens intelligents et sensés, ne peuvent se rappeler sans tristesse le mépris de la parole donnée, l'assassinat de 12 à 15 invalides, et sont affligés en entendant sonner les cloches pour célébrer de tels crimes.

La municipalité de Lyon, qui, en cela, a fait preuve de bon sens et de tact s'est abstenue de faire sonner les cloches des églises de la ville, elle a ainsi évité un scandale aussi odieux que parfaitement ridicule! L'article du *Lyon-Républicain*, ajoute que la municipalité de Dardilly, le maire en tête avait été reçue à la mairie au son de la Marseillaise par la fanfare de Dardilly qui, ces jours derniers, a remporté un triomphe éclatant au concours musical du Puy.

Ce que l'auteur de l'article oublie de dire, et cependant il devait être bien renseigné, c'est que cette municipalité, pour récompenser le talent mis à son service, et prouver l'estime qu'elle a pour le savoir musical de la fanfare, a réduit de 200 à 80 francs l'allocation que cette Société avait reçue l'an dernier.

Peu s'en est fallu même que la présence de MM. les Municipaux à la mairie, que le banquet si bien servi et très confortable, que le bal champêtre des plus

animés fussent privés de la présence de ceux que la note donnée au Lyon cherchait à flatter.

On dit encore que les toasts à la mémoire des héros de la Bastille ont été nombreux? pauvres héros, leurs noms sont bien inconnus. Héros de la Bastille! Combien au Barriot de Dardilly savent bien ce qu'est la Bastille! Peut-être plusieurs se sont imaginés avec leur joie délirante et surchauffée par le produit du cru que la Bastille était la femme du Président de la République, tout comme ce vieux naïf de 1830 qui croyait que la Charte était la femme de Louis Philippe.

On parle des banquetiers, ils étaient 60, dit-on, c'est-à-dire 40 convives et peut-être moins pour être plus sûr, ils étaient gais et de bonne composition, ils ont dû fumer des cigares exquis, comme leur chef, quand l'armée française combattait avec héroïsme et luttant avec un courage surhumain, mourait dans la neige avec les souliers de carton de la Défense nationale.

Ah! la fraternité républicaine qu'elle est belle!... pendant que nos frères du Midi succombent du choléra, on reste fidèle à la célèbre maxime qui est celle des vives la joie! C'est héroïque!...

Il eût été mieux de recueillir des offrandes pour aider les pauvres de Marseille et de Toulon. et leur faire sentir qu'ils n'étaient pas oubliés par leurs frères.

Cagots et Cagotes, on vous réserve cela.

J'ai l'honneur, Monsieur le Directeur, de vous présenter mes respectueuses sympathies.

UN HABITANT DE DARDILLY

LE THÉ DES ALPES

est au premier rang des purgatifs populaires. Son goût agréable, son action sûre, exempte de tout malaise lui ont valu une réputation universelle dans la France, où son usage est général. Recommandé au printemps contre bile, humeurs, glaires, etc. Exiger la signature RECH.

La Grande Maison de Deuil

Sablier

actuellement, rue de la République, 17, en face de la Banque de France, a reçu tous ses assortiments de printemps en Tissus légers, Costumes, Lingerie, Modes, Fantaisies, Confections, etc.

Guérison radicale des HERNIES hommes, femmes et enfants. — PAIEMENT APRÈS GUÉRISON. — THERON et C^{ie}, 28, rue Comfert, au 2^{me}.

Tous les jours de 1 h. à 4 h.

Une Dame est chargée d'appliquer pour Dames.

HISTOIRE D'UN PANTALON

Nous lisons dans le *Lloyd Weekly* numéro du 12 juillet 1883, une histoire très curieuse; il s'agit d'un pantalon mis au Mont-de-Piété pour acheter un médicament, c'est un trait de mœurs! Les adresses y sont tout au long. James Francis Thomas demeure à Pontnewynydd, près Pontypool, Monmouthshire. Il est âgé de 23 ans, demeure avec sa mère qui est veuve. Il y a onze ans, enfant encore, il alla travailler dans une houillère comme mineur afin d'aider sa mère à élever sa jeune famille. Mais bientôt la santé du pauvre enfant s'altéra et comme les besoins de sa famille l'exigeaient, il continua à descendre dans les fosses, quoique toujours souffrant des suites d'indigestion, son indisposition avait pris la forme d'un asthme d'un caractère obstiné et tellement persistant que l'enfant ne pouvait rester couché. Travaillant tout le jour, se reposant tant bien que mal la nuit sur un fauteuil, sa constitution s'en ressentit forcément, chaque année sa santé déperissait jusqu'à ce que vissent les rhumatismes et leurs terribles douleurs. Une articulation après l'autre s'enla au point qu'il dut cesser de travailler, c'est en cette triste position que l'enfant devenu jeune homme dut rester chez lui deux longues années, endurant toutes les souffrances possibles. Plusieurs médecins furent appelés, près du jeune malade, mais sans succès. Il allait de mal en pis. Dans l'espoir d'obtenir quelque soulagement, sa mère demanda une consultation. Les médecins déclarèrent qu'il avait une affection organique du cœur, d'un caractère fatal et à laquelle les secours médicaux ne pouvaient apporter aucun soulagement. On abandonna le malade. Ces années de traitement avaient épuisé les petites économies de la mère, ses ressources ne suffisaient même plus pour subvenir aux nécessités de la vie; mais une bonne mère ne désespère jamais. Elle avait une fleur d'espoir. Quelqu'un lui avait parlé d'un remède qui avait opéré tant de cures, même aussi désespérées que celle desrée; la mère n'y tint plus et vint lui avoir ce remède. Comment se le procurer? La tâche était difficile, leurs ressources étaient épuisées.

Le jeune homme avait un nouveau pantalon qu'il avait été trop malade pour porter et la bonne mère se dit: « Si l'enfant doit mourir, il n'en aura plus besoin et je puis bien le risquer pour tenter de sauver sa vie. » Mais chose extraordinaire, les bouteilles achetées chez le pharmacien de Pontypool, avec l'argent obtenu du Mont-de-Piété, amenèrent la guérison de ce cas désespéré et déclaré incurable. Il est aussi de toute justice de dire que si le pharmacien avait connu les besoins de cette famille infortunée, il lui aurait épargné cette visite au Mont-de-Piété. Il y a bientôt deux ans que ce fait s'est passé et le jeune James Francis Thomas n'a plus cessé de travailler dans les fosses, de gagner même un supplément de salaire par un travail supplémentaire. Evidemment il n'avait pas d'affection organique du cœur comme on le supposait. Les palpitations, les rhumatismes, l'asthme n'étaient que des symptômes de sa maladie véritable et cette maladie consistait dans une impureté de sang et le remède se trouve parfaitement adapté au mal. Les personnes qui désirent correspondre avec le jeune homme peuvent lui écrire à l'adresse ci-dessus et il s'empressera de les renseigner sur les propriétés curatives de la tisane des Shakers préparation qui avait amené cette guérison presque miraculeuse.

Prix: 4 fr. 50 la bouteille: se trouve dans toutes les bonnes pharmacies ou la brochure est délivrée gratuitement.

Dans le cas où les intestins ne seraient pas actifs, il faudrait prendre une ou deux pilules des Shakers au moment de se mettre au lit, tandis que la tisane des Shakers devrait être prise trois fois par jour immédiatement après le repos.

DÉPÔT CHEZ M. SIGNOUD, PHARMACIEN, 1, place des Jacobins, à Lyon.

Tribune du Travail

PLACEMENTS GRATUITS

Bureau: rue Désirée, 6, au 2°

Pour Hommes, de 11 heures à 1 heure.
Pour Femmes, de 2 h. à 4 h. jeudi excepté.

ON DEMANDE

Des ouvrières pour la broderie ornement d'église quai saint-Vincent, 12, chez M^{lle} Flachat.
Des ouvrières fleuristes, s'adresser à M^{me} Chartron, rue de Crillon, 56, à l'entresol.

Un cocher jardinier, célibataire, 40 francs par mois, nourri, logé et linge admis à chaque lessive (231).
Une bonne repasseuse pour le neuf (314).
Une jeune fille de 14 à 16 ans. pour la dorure, rétribuée de suite (317).
Pour la campagne une personne sachant faire une petite cuisine soignée et de la pâtisserie (319).

DEMANDE DE PLACES

Une jeune personne, outillée pour faire la fleur, demande du travail à façon chez elle (307).
Un homme sérieux, 40 ans, comptable, au courant des opérations des compagnies d'assurances, demande une place de comptable ou emploi quelconque pour les écritures (444).
Plusieurs demoiselles de magasin demandent des places.

Se trouve dans nos Bureaux

HISTOIRE D'HENRI V

Par ALEXANDRE DE SAINT-ALBIN

4 vol. in-8, de VIII-516 pages, prix. 5 fr.
Avec cette épigraphe: « Vous direz à Henri que ce qu'il dit est bien dit et que ce qu'il fait est bien fait. » P. IX.

VARIÉTÉS

(Voir les nos 236-246).

Ancien monastère des Célestins à Lyon.

Le cardinal Georges d'Amboise qui logea quelque temps dans le couvent des PP. Célestins, qu'il avait comblés de bienfaits, voulut aussi que son cœur fût déposé dans leur église, étant mort dans le couvent le samedi 25 mai 1510, ses obsèques y furent célébrées avec pompe, et honorées de la présence du roi Louis XI. Le consulat fit porter trois douzaines de torches avec les armes de la ville pour faire honneur à l'enterrement dudit légat, et pour accompagner le corps dudit seigneur jusqu'au couvent du frère Jean Bourgeois. Son cœur fut déposé dans l'église des PP. Célestins, comme

il l'avait désiré, et l'on fit graver sur une table de marbre blanc appliquée contre le mur du côté gauche de l'église, l'inscription suivante rapportée par Clapasson, dans sa description de Lyon:

ICI EST LE COEUR DE TRÈS-ILLUSTRE CARDINAL GEORGE D'AMBOISE, LÉGAT PERPÉTUEL EN FRANCE ET EN AVIGNON, ARCHEVÊQUE DE ROUEN, INSIGNE BIENFAITEUR DE CE MONASTÈRE OU IL DÉCÉDA LE 25 MAI 1510.

Vis-à-vis de ce monument, de l'autre côté de l'église à main droite, l'on voyait contre le mur une forme de tombeau de marbre terminé par une figure de la mort: c'était les restes du magnifique mausolée que les Pazzi avaient fait élever dans cette église, et que Marie de Médicis étant dans cette ville, lors de son mariage avec Henri IV, étant allée entendre la messe aux Célestins, frappée de la richesse et de la magnificence de ce monument, dès qu'elle eut appris qu'il appartenait à la maison des Pazzi, elle le fit détruire en sa présence par ressentiment, de ce que cette famille dont la fortune avait balancé celle des Médicis, était à la tête de la fameuse conjuration des Florentins contre Laurent de Médicis surnommé le Grand et le Père des lettres en 1478. Elle fit arracher l'épithaphe, ôter les armes, et rompre les couronnes qui étaient sur deux lions à côté des armoiries.

Guillaume Rouville, célèbre imprimeur de Lyon, où il fut trois fois conseiller de l'espace de dix ans, bienfaiteur de nos hôpitaux, né à Tours en 1518, mourut dans notre ville en 1589. Il choisit l'église des Célestins pour le lieu de sa sépulture, et y fut inhumé devant la chapelle de Notre-Dame de Bonnes Nouvelles, à l'âge de 71 ans.

Guillaume Faure, qui avait été quatre fois échevin, étant mort au mois de juin 1587, fut inhumé le 11 dans l'église des Célestins.

François Guerrier, d'une très ancienne famille de Lyon, qui donna plusieurs conseillers de ville dans le quatorzième et le quinzième siècle, était seigneur de Combelandes et baron de Jonz, chevalier de Saint-Michel, etc. fut inhumé dans l'église des Célestins le 12 juin 1598. Sa famille avait sa sépulture à Saint-Paul.

L'église des Célestins était, selon Clapasson, une gothique des plus communes. La menuise-

¹ C'est par erreur que Clapasson a placé au 21 mai la date de la mort du cardinal Georges d'Amboise. Il mourut le 25 mai. Voyez le Dictionnaire historique, par Chandon et Delandine.

rie qui décorait le chœur et le sanctuaire était assez bien exécutée. On avait placé au-dessus de la corniche qui la terminait, différents tableaux parmi lesquels il y en avait de remarquables. Cette église avait été réparée et agrandie vers le milieu du 17^e siècle, on l'orna d'un beau portail. Au commencement du siècle dernier, l'on reconstruisit la façade; elle était composée de quatre pilastres d'ordre corinthien sur des piédestaux. Aux extrémités étaient deux niches garnies de deux figures en relief, l'une de saint Bruno et l'autre de saint Célestin, sculptées par Mimerel, ainsi que les armes du duc de Savoie, fondateur de ce monastère, qu'on voyait au-dessus du portail. L'intérieur de l'église des Célestins possédait plusieurs assez bons tableaux. Celui du maître-autel représentait une descente de croix. Il avait été peint sur toile par François Stella. Ce célèbre artiste s'était peint lui-même dans ce tableau, qui avait huit pieds de haut et dix de large.

Le sanctuaire était orné de plusieurs tableaux. Le plus remarquable représentait saint Charles, archevêque de Milan, faisant une procession. C'était un des meilleurs ouvrages de Thomas Le Blanc.

Deux tableaux de figures à demi-corps, posés vis-à-vis l'un de l'autre, étaient d'un nommé Squonium, peintre allemand et bon coloriste, qui avait travaillé à Rome, dans l'église d'Ara Coeli.

Les deux chapelles situées à l'entrée du chœur possédaient aussi des tableaux de Le Blanc, mais qui étaient très inférieurs à celui du même artiste dont nous venons de parler.

Au fond de l'église était une tribune qui avait été élevée sur les dessins de Blanchet. Le petit corps avancé du milieu était décoré d'excellentes sculptures en pierre, de François Mimerel, habile sculpteur. L'orgue qui était placé sur cette tribune imitait parfaitement la voix humaine, c'était un chef-d'œuvre unique en ce genre. L'on voyait encore dans cette église de beaux vitraux donnés par Louis XI.

Le 8 septembre 1501, le monastère des Célestins fut presque entièrement brûlé, à l'exception de l'église et du réfectoire. Louis XII était alors à Lyon; toute sa garde et les courtisans même accoururent par son ordre pour éteindre l'incendie. Ce prince fit faire une quête qui se trouva monter à 6,000 livres et qui répara les dommages que le feu avait causés.

En 1507, le cardinal Georges d'Amboise fit relever de ses ruines trois côtés du cloître des

Célestins brûlé en 1501, mais la mort lui empêcha de l'achever. Claude de Laurencin, baron de Riverie, fit reconstruire le quatrième côté à ses frais.

En 1502, le monastère fut pillé par les protestants. Tous les religieux furent chassés de leur maison, et tous les meubles vendus à l'encan à la porte du monastère. Leur perte fut estimée alors 50,000 livres, et quoique après la fin des troubles on eût fait une enquête pour recouvrer leurs effets, aucun ne leur fut restitué.

Lors des vèpres lyonnaises, qui eurent lieu le dimanche 31 août 1572, on avait enfermé une partie des calvinistes dans le couvent des Célestins (Péridaud, *Notes et Documents pour servir à l'histoire de Lyon*, page 73).

(A Suivre.)

E. R.

Conférences Populaires

DONNÉES A MARSEILLE

Le Socialisme et les Conférences populaires, par M. MARBOT, vicaire général d'Aix.

Le Socialisme et l'École Cabet, par M. HORNPOSTEL, avocat.

Le Socialisme, ses illusions, par M. de SÉRANON, avocat.

Le Socialisme, ses formes diverses, par M. de SÉRANON, avocat.

Le Socialisme dans l'atelier, par M. le chanoine BOURGES.

Le Travail dans l'ordre chrétien, et le Socialisme, par M. CHERRIER, chanoine d'Aix.

L'Apostasie des peuples et le Socialisme, sa dernière conséquence, par M. ROSTAN D'ANGEZUNE.

Le Socialisme et l'Évangile, par M. CHRESTIA.

Le Socialisme Proudhon, par M. MARBOT.

Socialisme et Patriotisme, par le R. P. MAS.

Toutes ces Conférences se trouvent dans nos Bureaux, au prix de 25 c. la brochure.

Le Propriétaire-Gérant: B. DUVIVIER.

LYON. — IMP. COMMERCE, L'ART ET ADMINISTRATIVE, IMPRIMERIE, RUE CENTRAL, 4.

CHAPELLERIE

Maison RIVIER Sœurs

80, rue Hôtel-de-Ville et rue Centrale, 43

Cette maison engage ses nombreux clients à visiter ses magasins. Ils seront surpris de voir une aussi grande Exposition de Chapeaux de Feutre et Paille couleurs assorties depuis 1 fr. 75 jusqu'au plus riche.

10,000 Chapeaux de toutes nuances et toutes formes, prix unique. 3,60

LAINES ET COTONS

A Tricoter et au Crochet

A. ROYANÉ

1, Rue de la Préfecture, à LYON

LAINES COTONS

LAINES		COTONS	
le 1/2 kil.		le 1/2 kil.	
Pour œuvres de charité	4 fr.	Pour couverture	1 50
Gris mélangé, cachou, etc.	5 »	N° 20, blanc écreu.	1 75
Mérinos et Saxo écreu.	5 »	N° 25 — — — — —	2 »
— — — — — couleurs	6 »	N° 30 — — — — —	2 50
Cachemire blanc et noir	6 »	N° 50 — — — — —	3 »
Anglais irrétrécissable	6 »	N° 100 — — — — — jumel.	4 »
— — — — — couleur	7 »	Gris mélangé, cachou, etc.	3 »
Persan blanc, noir, couleur.	5 »	Chiné et perle.	3 50
Mohair — — — — —	7 »	Nuances modes.	4 »

Pèlerines et Fichus en Mohair, Persan et Saxo DENTELLES ET RIDEAUX EN SOLDE

LE MUSÉE DES FAMILLES

PUBLICATION BI-MENSUELLE ILLUSTRÉE

CONDITIONS D'ABONNEMENT

UN AN (à partir du 1^{er} janvier)

PARIS, 14 fr.; DÉPARTEMENTS, 16 fr.; UNION POSTALE, 18 fr.

MUSÉE DES FAMILLES ET MODES VRAIES RÉUNIES

PARIS, 10 fr.; DÉPARTEMENTS, 22 fr.; UNION POSTALE, 24 fr. 50 c.

PARIS, librairie DELAGRAVE, rue Soufflot, 15.

LA MAISON DE FRANCE

Par AMÉDÉE DE CÉZENA.

Prix. 30 centimes.

Etude composée en vue de réunir sous une forme brève et concise, les renseignements indispensables à quiconque veut être fixé sur la Maison de France, son origine, sa filiation et son rôle dans l'histoire de notre pays.

En vente dans nos bureaux au prix de 30 centimes l'exemplaire, et réduction de prix sur 10.

On trouve dans nos Bureaux:

Les Chants Royalistes

La III^e série du RECUEIL DE CHANTS ROYALISTES, paroles et musique, vient de paraître. Nous y retrouvons un grand nombre de chansons célèbres.

Nous tenons à la disposition de nos lecteurs les II^e et III^e séries, édition de luxe, à 1 fr. 40 c. l'exemplaire; les I^{re} II^e et III^e séries, édition populaire, à 90 c. l'exemplaire.

LA FRANC-MAÇONNERIE ET LA RÉVOLUTION

Par LOUIS D'ESTAMPES et CLAUDIO JANNET

Un beau volume de 500 pages précédé de l'Encyclique de S. S. au

Prix de 3 fr. 50.

On peut s'adresser dans nos bureaux pour avoir l'ouvrage.

CARROSSERIE

1^{re} MAISON DE CONFIANCE

A LYON

P. CHARREL

Ancienne maison ROBERJOT

Place St-Pothin, 10 et 12

Vastes et splendides magasins, où l'on trouve Breacks, Landaus, Spider anglais, Charettes anglaises, Mylords.

Récompenses obtenues à toutes les grandes Expositions.



PHILODERME INDIEN

Une lotion matin et soir guérit en un mois

FEUX DU VISAGE

BOUTONS, ACNÉ

Lyon, MAZADE et DALOZ, et dans les principales pharmacies.

POUDRE MAZADE & DALOZ

14, RUE D'ALGERIE LYON

La seule infailible pour détruire les

CAFARDS

S'emploie avec des pommes de terre cuites, du sucre et de l'eau.

Vente chez MM. les Pharm. Drogistes et Epiciers.

Chocolat du Planteur

GARANTI PUR CACAO ET SUCRE

GRAINS DE BAREZIA

POUR DÉTRUIRE LES

RATS

LYON, 14, rue d'Algérie

Vente: Pharm., Drog. et Epic.

Exiger un rat sur la boîte.

LE MONITEUR DE LA MODE

peut être considéré comme le plus intéressant et le plus utile des journaux de modes. Il représente pour toute mère de famille une véritable économie.

Edition simple, un an 14 f., six mois 7 fr. 50, trois mois 4 fr. édition 1^{re}, un an 26 fr., six mois 15 fr., trois mois 8 fr.

Le *Moniteur de la Mode* paraît tous les samedis, chez Ad. GOUBAUD et fils, éditeurs, 3, rue du Quatre-Septembre, Paris.

DU

SENTIMENT RELIGIEUX

DANS L'ÉDUCATION

Brochure in-12

Cet ouvrage qui se vend au profit des ÉCOLES CATHOLIQUES de notre ville, se trouve dans nos bureaux.

Prix: UN franc

LA

LANTERNE D'ARLEQUIN

Illustrée: 10 Centimes

Paraissant tous les Dimanches